

Compte rendu du Conseil Municipal de Le Ribay Séance du 21 JUIN 2012

Le 21 juin 2012, à 18h30 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Ribay se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, André ROCTON

1°) Commission MAPA

Considérant que les collectivités locales peuvent désormais traiter en marché à procédure adaptée (MAPA) les marchés de travaux jusqu'à 5 000 000 € HT, le conseil municipal a décidé de créer une commission MAPA chargée de déterminer, pour les marchés de travaux supérieurs à 100 000 € HT passés sous forme de MAPA, la ou les offres économiquement les plus avantageuses ;

Sont nommé à cette commission :

- ∞ Président : André ROCTON
- ∞ Titulaires : Brigitte FRANGEUL
Evelyne LANDEMAINE
Jacques FAUQUEMBERGUE
- ∞ Suppléant : Rémi BERGUE
Alain SAVORGNAN
Patrice HARREAU

2°) Agent périscolaire

Le conseil municipal a décidé

- de prolonger le contrat de Mlle MOREAU Stéphanie au poste d'agent périscolaire polyvalent pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} septembre 2012
- de placer Mme Davoust Sylvia en contrat à durée Indéterminée à compter du 1^{er} septembre 2012

3°) Ameublement d'un studio

Le conseil municipal a décidé de meubler le studio sis 42, RN et accepte le devis de l'entreprise SESAME d'un montant de 897.10 € pour l'achat de divers meubles

4°) Achat tables extérieures

Le conseil municipal a approuvé le devis de l'entreprise POINT VERT à Villaines-la-Juhel, pour l'achat de 12 tables de banquetts (avec bancs incorporés) et de 2 table de pique-nique. Le montant du devis s'élève à 1 658 € TTC

5°) Assainissement – réalisation d'un plan détaillé

Le conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire de réaliser un plan détaillé du réseau d'assainissement sous format papier et informatique. M. le Maire est chargé de consulter des entreprises.